

## Questions orales

[Français]

## L'ASSURANCE-CHÔMAGE

ON DEMANDE L'ADOPTION DE MESURES DESTINÉES À ACCÉLÉRER LE VERSEMENT DES PRESTATIONS

**M. Eudore Allard (Rimouski):** Monsieur le président, je désire poser une question au ministre du Travail, au ministre des Postes, ou au secrétaire parlementaire de ce dernier.

Actuellement, dans le bureau de poste de Montréal, il semble y avoir un boycottage de tout le courrier codé. Dans ce volumineux courrier, il y a une grande quantité de chèques destinés aux chômeurs, chèques qui se trouvent «paralysés» à cet endroit. L'honorable ministre est-il en mesure de dire à la Chambre s'il entend prendre des mesures pour corriger cette situation, afin que les chômeurs puissent toucher leurs prestations?

[Traduction]

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, je suis toujours intéressé par le problème de l'assurance-chômage et, particulièrement, par la distribution des chèques. Je m'efforcerai de découvrir les raisons qui éventuellement auraient pu provoquer un délai injustifié dans leur acheminement.

\* \* \*

## LA GENDARMERIE ROYALE

L'ACCESSIBILITÉ AUX RAPPORTS DE LA CIA RELATIFS AUX RESSORTISSANTS CHILIENS

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. A la suite de récentes révélations, le rôle joué par la CIA dans le renversement du gouvernement démocratique du Chili est apparu au grand jour. La Gendarmerie Royale utilise-t-elle toujours les rapports de la CIA pour sélectionner les réfugiés ou les autres immigrants en provenance de ce pays?

**L'hon. Warren Allmand (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, la GRC n'a pas de service de renseignement à l'étranger. Aussi, de temps en temps, en cas de besoin, elle sollicite l'aide des corps de police et des services de renseignement étrangers, en Grande-Bretagne, aux États-Unis, en Europe et ailleurs. Dans le cas du programme spécial des réfugiés chiliens, on a demandé à ces organismes des informations sur certains des requérants. Je ne sais pas de façon certaine si l'on s'est adressé ou non à la CIA. C'est possible. Permettez-moi d'ajouter ceci. Les critères utilisés pour autoriser l'entrée de ces réfugiés ont été ceux du Canada; ce sont des officiers de la GRC et des agents d'immigration canadiens en poste au Chili qui ont procédé à la sélection. Ce sont des Canadiens qui ont décidé d'autoriser l'entrée. J'ai l'impression que, au besoin, nous pouvons encore recourir à la CIA et à d'autres organismes sans pour autant trahir notre politique ni les lois du Canada.

[M. Danson.]

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

CHILI—LES MOTIFS DE L'OFFRE DE CADEAUX DE L'AMBASSADEUR DU CANADA AU DICTATEUR MILITAIRE

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** En l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, j'adresserai ma question supplémentaire au premier ministre suppléant. On a signalé que l'ambassadeur du Canada au Chili avait donné récemment au général Augusto Pinochet, dictateur militaire du Chili, une série de cadeaux comprenant des illustrations en couleur des espèces de poissons du Canada et qu'il lui avait en même temps exprimé les bons vœux du gouvernement du Canada. Je me rends compte qu'il faut faire preuve de courtoisie diplomatique, mais M. Ross avait-il reçu des directives du gouvernement canadien lui demandant de présenter ces cadeaux et d'exprimer les bons vœux du Canada à un homme qui est non seulement dictateur, mais qui a aussi présidé à la destruction des droits fondamentaux des citoyens de ce pays...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député a parlé de cadeaux et a demandé s'ils avaient été faits sur directives du gouvernement. Cela devrait suffire.

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, j'ignore si l'ambassadeur du Canada a agi selon des directives ou non. Cependant, il importe à mon avis au niveau des relations internationales que le peuple et le gouvernement du Chili ait une bonne opinion de la démocratie au Canada. Par conséquent, j'estime qu'il est sage d'entretenir des relations de ce genre.

\* \* \*

## L'ASSURANCE-CHÔMAGE

DEMANDE D'ACCÉLÉRATION DE L'ÉTUDE DES DEMANDES DE PRESTATIONS DES TRAVAILLEURS DE LA GENERAL MOTORS À OSHAWA

**M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham):** Monsieur l'Orateur, je regrette de n'avoir pu donner qu'un préavis de quelques heures au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Peut-il dire à la Chambre si des mesures d'urgence quelconques seront mises en œuvre pour accélérer le traitement des prestations d'assurance-chômage demandées par les travailleurs de l'usine de la General Motors à Oshawa, qui ont été mis en disponibilité en janvier? Certains de ces travailleurs ont repris le travail depuis quelques jours, mais ils attendent toujours les résultats de leurs premières réclamations.

● (1240)

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** En effet, quelque 8,000 travailleurs ont été licenciés le 10 janvier, ce qui est considérable. A l'heure actuelle, tous les requérants qui se sont inscrits à ce moment-là reçoivent des fiches à remplir et l'étude en est commencée. Cependant il ne suffit pas de s'inscrire pour obtenir les fiches, bien que ce soit, je pense, l'information que m'a communiquée aujourd'hui le bureau du député. Vu le nombre de requérants, la remise des fiches a subi un léger retard. J'ajouterais que chaque fois que des employeurs envisagent des licenciements, quelle que soit leur importance, il serait utile qu'ils nous préviennent afin que nous puissions atténuer ces situations pénibles grâce à une intervention rapide.